

LÉGENDE CANADIENNE

LE CHAMP DE TACOMA

Dans le comté des Deux-Montagnes, il y a quelque soixante ans, s'étendait une vaste forêt qu'on appelait "Le domaine des Messieurs." (Nos braves cultivateurs disaient : "Le domaine des Monsieurs.")

Ce domaine, qui appartenait aux Messieurs de Saint-Sulpice et qui fut divisé en fermes, il y a vingt ans ou à peu près, contenait de nombreux massifs d'érables, dont on retirait des milliers de gallons de sirop, ainsi qu'une grande quantité de sucre du pays. Aujourd'hui, la hache du défricheur a eu raison de ces bois qui étaient encore vierges alors, et au même endroit où l'on recueillait la suave eau sucrée qu'on convertissait en un sirop délicieux, on récolte de splendides moissons auxquelles on a sacrifié la sauvage beauté de ces lieux.

Presque à mi-chemin entre la paroisse de Saint-Joseph, qui alors faisait partie de Saint-Eustache, et la mission d'Oka, existait un moulin qu'on appelait le moulin de la Baie, et qui est aujourd'hui la propriété des RR. PP. Trappistes. Situé dans un vallon, entre deux côtes abruptes qui font frémir le voyageur obligé de les descendre ou de les monter, ce moulin emprun-

tait sa force motrice à un ruisseau assez large, qui va se jeter dans la baie du lac des Deux-Montagnes d'où, à cause de sa proximité de cette vaste nappe d'eau, il a tiré son nom de moulin de la Baie. C'était là que les fermiers apportaient leur grain : car le meunier avait conquis leur confiance par sa droiture et son habileté. Sa clientèle eût certainement atteint le double de ce qu'elle était, si l'on n'eût pas craint les inconvénients qui, à certaines heures de la nuit, rendaient lugubre la route qui y conduisait. Combien de fois n'avait-on pas vu des cultivateurs revenir sur leurs pas et se diriger vers Saint-Eustache, quand le meunier leur annonçait qu'ils ne pourraient avoir leur farine que tard dans la veillée.

A une vingtaine d'arpents du moulin, du côté de Saint-Joseph, le chemin faisait une courbe pour desservir le rang du Lac. Finissant à cette courbe et longeant le chemin sur une profondeur de quelques cents pieds, s'étendait une clairière qu'on connaît encore sous le nom de "Champ de Tacoma." C'était précisément à cet endroit que la frayeur commençait à talonner les premiers qui s'y aventuraient, et ils avaient raison de craindre d'y passer.

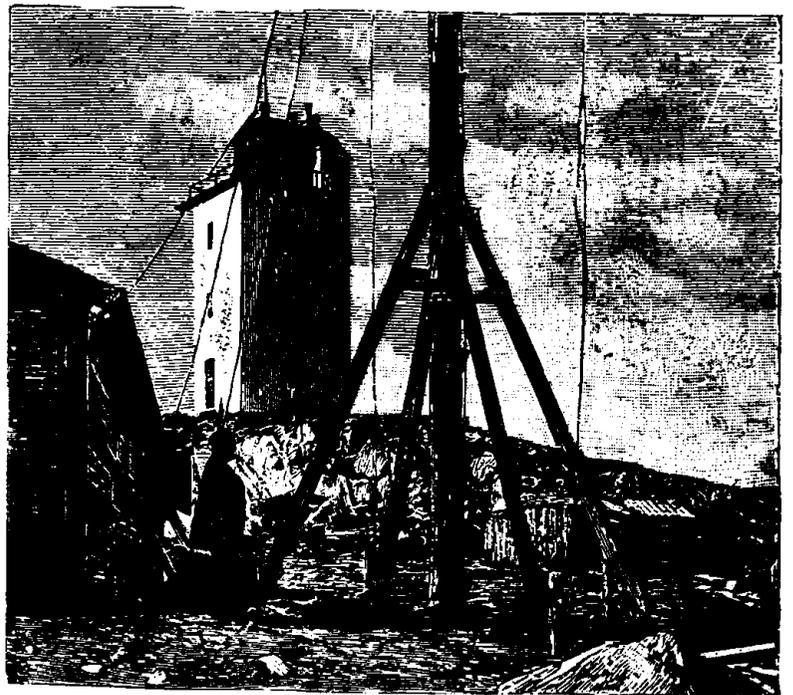
A minuit sonnant, des cris, des gémissements, des paroles prononcées dans un langage inconnu à la race blanche troublaient soudain le silence de ces lieux fu-

nèbres qui, pendant le jour, offraient l'aspect d'un champ dévasté par quelque cataclysme mystérieux.

Il y avait déjà assez longtemps que tout était rentré dans l'ordre quand je commençai à passer en cet endroit et cependant, je n'y suis jamais passé sans sentir mon cœur se serrer en voyant le cachet particulier de tristesse et de désolation empreint sur cette région. Ces cris n'étaient qu'une mise en scène, car bientôt les arbres croissant au côté opposé à la clairière s'agitaient, se tordaient, s'abaissant jusqu'au niveau du sol, comme sous l'effort d'un violent ouragan, sans que le plus léger zéphyr vint caresser la figure du spectateur pétrifié. Quelquefois la route était obstruée par des troncs d'arbres qui s'animaient tout à coup, roulaient sur la terre avec une rapidité vertigineuse ; d'autres fois, c'était le galop furieux d'un cheval, que le malheureux retardataire entendait derrière lui ; et il avait beau "toucher," le bruit se rapprochait toujours jusqu'au moment où le fantastique animal, portant parfois un cavalier sans tête, arrivait près de lui et le suivait le nez dans sa charrette, augmentant ou diminuant de vitesse sans jamais abandonner sa proie plus morte que vive. Cette course échevelée ne prenait fin qu'à la sortie du bois. Toutes les nuits, à la même heure, cette scène recommençait pour ne se terminer qu'au jour.



TERRE-NEUVE.—UN GARDIEN DE PÊCHE ET SA FAMILLE



SAINT-PIERRE.—PHARE DE GALAUTRY

Quelle était la cause de ces phénomènes ? C'est ce que la suite de ce récit va nous apprendre. Pour moi, j'aimerais mieux croire que toutes ces visions étaient exagérées par la frayeur et que les faits ramenés à la vérité pourraient facilement être expliqués par des causes naturelles : mais je dois reproduire, sans y rien changer, ce qu'on m'a souvent raconté.

Tacoma était un des descendants de cette perfide nation iroquoise qui a causé tant de troubles et perpétré tant de massacres parmi les premiers habitants de la colonie française en ce pays. Sa profession de jongleur, menacée d'être réduite à néant par les missionnaires, lui faisait violemment détester les "robes noires." Aussi cherchait-il, par tous les moyens, à conserver sur sa tribu la puissance de sa suprématie chancelante. Il avait élu domicile au sein du champ dont nous avons donné plus haut la description, et là il recevait ses adeptes qui, chaque fois qu'ils venaient le consulter, s'en retournaient à leur village ébranlés par le surnaturel accompagnant toujours les séances du célèbre jongleur.

Enfin, pendant une nuit d'orage, la main irritée du Dieu des robes noires guidant les vents déchainés, les arbres séculaires environnant la cabane de Tacoma furent tordus comme des fétus, arrachés du sol et jonchèrent la terre de leurs débris. Le malheureux Indien faillit y perdre la vie : mais cette leçon fut im-

puissante à vaincre sa méchanceté et sa mauvaise foi. Puis, le lendemain, lorsqu'on lui demanda la cause de ce désastre, il répondit que le grand Manitou l'avait visité pendant la nuit et que, pour lui montrer la force de son bras, il avait détruit toute cette partie de la forêt.

—Son souffle, ajouta-t-il, était si puissant, qu'il abattait les arbres avec fracas aussi loin que je pouvais voir. Toutes les nuits il viendra me visiter et si, dans dix lunes, les Iroquois n'ont pas fait mourir les robes noires, il brûlera leur village, il percera de ses flèches tous leurs guerriers qu'il laissera errer autour de ses terres de chasse sans jamais leur permettre d'y entrer.

Les Iroquois, terrifiés par ces menaces, tinrent conseil et revinrent quelques temps après, lemandant à Tacoma d'implorer pour eux le Manitou. Le jongleur se rendit à leur requête et les engagea à se tenir à distance pendant qu'il pénétrait seul dans sa hutte pour y faire des incantations.

Bientôt les assistants entendirent un chant doux et lentement modulé qui, augmentant graduellement, dégénéra en cris discordants. Du milieu de ce vacarme perçait de temps à autre une voix aigre et grêle : c'était celle d'un esprit inférieur précédant le grand Manitou. Le tumulte atteignit enfin son apogée. Des voix nombreuses mêlaient maintenant leur éclat épou-

vantable à celle de l'enchanteur. Les poteaux de la cabane pliaient sous l'effort de mains invisibles et semblaient prêts à se rompre. Des sifflements aigus, des bruits semblables aux sourds grondements de la foudre et paraissant sortir de terre emplissaient la sauvage habitation d'un tumulte sans nom, capable de faire dresser les cheveux d'horreur ; jamais concert offert par les damnés au sein de l'inférieur séjour n'aurait pu produire un effet plus horrible. A ce moment, une voix au timbre métallique et cassant, dominant ce fracas étourdissant, se fit entendre, c'était celle de la divinité qu'on voulait apaiser. Mais, à ce moment aussi, un formidable coup de tonnerre, précédé d'un éclair éblouissant, ébranla les alentours, la cime des arbres se mit à ondoyer avec force et les sauvages, redoutant une catastrophe semblable à celle de la nuit précédente, prirent la fuite et rentrèrent au village, anéantis, hors d'haleine, jurant de ne plus retourner au champ de Tacoma.

Les Iroquois ne devaient plus en effet y revenir, ni revoir l'exécrable jongleur car, quelques jours plus tard, un de nos coureurs des bois retrouvait son cadavre calciné à l'endroit où avait été sa hutte et l'enterrait au milieu de la clairière. Quelque temps après, au retour d'une expédition de chasse qu'il avait faite dans ces bois, il racontait aux habitants des environs sa lugubre trouvaille près du ruisseau de la